

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens -

Juin 2024

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 1 629 482,60$

Date d’octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 29 juillet 2024

Numéro d’enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

**Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d’alléger le texte.**



Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Juin 2024

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le deuxième cycle de la deuxième année de la présente étude comptait en tout douze groupes de discussion composés d’adultes canadiens (âgés de 18 ans et plus), qui ont été menés entre le 4 juin 2024 et le 27 juin 2024.

This publication is also available in English under the title « Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian’s Views - June 2024 ».

Cette publication ne peut être reproduite qu’à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue auprès du Bureau du Conseil privé. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca>, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, local 228

Ottawa, Ontario K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP12-4F-PDF

**Identifiant international des publications en série (ISSN) :**

ISSN 2816-9379

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-053-22) :**

CP12-4E-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-93690

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l’image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l’opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d’information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date: 29 juillet 2024

Donna Nixon, Associée
The Strategic Counsel

Sommaire

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l’ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en veillant à ce qu’elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze (12) groupes de discussion en ligne menés entre le 4 juin 2024 et le 27 juin 2024, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

Les travaux de recherche pour le présent cycle se sont essentiellement centrés sur les initiatives en matière de logement et sur l’immigration, et ont compris des discussions portant sur la reconnaissance des titres de compétences des travailleurs sans statut. Certains groupes ont également tenu des discussions portant sur les soins de santé, l’assurance médicaments, les gains en capital, le changement climatique, les véhicules électriques (VE) ainsi que les énergies et technologies propres.

Au nombre des autres sujets abordés dans le cadre du présent cycle figurait ce que les participants avaient récemment vu, entendu ou lu au sujet du gouvernement du Canada, et certaines discussions ont porté sur les habitudes de consommation des participants en matière de nouvelles d’actualité. Les participants ont également fait part de leurs points de vue concernant le gouvernement du Canada et sa gestion de domaines prioritaires que sont le coût de la vie, l’agriculture, la réconciliation, ainsi que les problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens originaires d’Asie du Sud-Est, les Canadiens d’origine arabe et les personnes âgées. Certains groupes ont également fait part de leurs opinions concernant les difficultés auxquelles font face leurs collectivités locales, la situation en matière de diversité, d’équité et d’inclusion au Canada, la sécurité en ligne, ainsi que des concepts publicitaires élaborés par le gouvernement du Canada en matière d’aliments supplémentés.

En guise de mise en garde lors de l’interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l’ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de confiance.

#

# Méthodologie

### Aperçu des groupes

Public cible :

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
* Les discussions de certains groupes se sont centrées sur certaines cohortes de la population en particulier et notamment sur des femmes âgées de 18 à 34 ans s’identifiant comme utilisatrices intensives de médias sociaux, des membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est, des femmes arabes âgées de 35 à 54 ans, des personnes âgées de 65 ans et plus, des locataires, et des Autochtones.

### Approche détaillée

* Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
* Six groupes ont été tenus au sein de la population générale résidant dans la région du Golden Horseshoe en Ontario, en Saskatchewan, dans la région de l’Estrie au Québec, dans le secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique (C.-B.), dans la ville de Québec et dans le nord de l’Ontario.
* Les six autres groupes de discussion étaient composés de sous-groupes clés, à savoir :
	+ De jeunes utilisatrices intensives de médias sociaux âgées de 18 à 34 ans résidant au Canada atlantique;
* De membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est résidant à Calgary et à Edmonton;
	+ De femmes arabes âgées de 35 à 54 ans résidant à Toronto;
	+ De personnes âgées de 65 ans et plus résidant au Québec;
	+ De locataires résidant à Vancouver;
	+ d’Autochtones résidant à Winnipeg.
* Les trois groupes de discussion du Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
* Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
* Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en présumant pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans tous les lieux, 86 personnes au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
* Chaque participant a reçu une rétribution de 125 $.

### Localisation et composition des groupes

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Région du Golden Horseshoe |  1 | **ANGLAIS** | Mardi 4 juin | 18h à 20h | Population générale | 8 |
| Saskatchewan | 2 | **ANGLAIS** | Mercredi 5 juin | 20h à 22h | Population générale | 8 |
| Canada atlantique | 3 | **ANGLAIS** | Jeudi 6 juin | 17h à 19h | Jeunes utilisatrices intensives de médias sociaux âgées de 18 à 35 ans | 8 |
| Calgary et Edmonton | 4 | **ANGLAIS** | Mardi 11 juin | 20h à 22h | Membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est | 8 |
| Estrie | 5 | **FRANÇAIS** | Mercredi 12 juin | 18h à 20h | Population générale | 7 |
| Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique  | 6 | **ANGLAIS** | Jeudi 13 juin  | 21h à 23h  | Population générale | 5 |
| Québec | 7 | **FRANÇAIS** | Mercredi 19 juin | 18h à 20h | Personnes âgées de 65 ans et plus | 7 |
| Vancouver | 8 | **ANGLAIS** | Jeudi 20 juin | 21h à 23h | Locataires | 7 |
| Toronto | 9 | **ANGLAIS** | Mardi 24 juin | 18h à 20h | Femmes arabes âgées de 35 à 54 ans | 8 |
| Nord de l’Ontario | 10 | **ANGLAIS** | Mardi 25 juin | 18h à 20h | Population générale | 6 |
| Ville de Québec | 11 | **FRANÇAIS** | Mercredi 26 juin | 18h à 20h | Population générale | 8 |
| Winnipeg | 12 | **ANGLAIS** | Jeudi 27 juin | 19h à 21h | Autochtones | 6 |
| **Nombre total de participants** | **86** |

# Principales constatations

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (tous les lieux)

Les participants de tous les groupes ont été invités à faire part de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Une série d’annonces et d’initiatives ont été rappelées, notamment la décision de la Banque du Canada d’abaisser son taux directeur à 4,75 %, la présentation d’un rapport du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) qui avait révélé qu’un grand nombre de membres du Parlement avaient sciemment aidé des acteurs étatiques étrangers, et l’annonce par le gouvernement fédéral d’un programme national d’assurance médicaments. Les participants ont également mentionné la récente proposition du gouvernement du Canada d’augmenter le taux d’inclusion des gains en capital, les mesures prises dans le but de rendre le logement plus abordable dans l’intérêt des Canadiens, et l’annonce de l’Agence du revenu du Canada (ARC) selon laquelle celle-ci allait passer à la phase suivante du recouvrement des dettes, à savoir la collecte des trop-perçus individuels relatifs aux programmes de prestations liés à la pandémie de COVID-19.

### Consommation de nouvelles (jeunes utilisatrices intensives de médias sociaux du Canada atlantique, membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est résidant à Calgary et à Edmonton, personnes âgées résidant au Québec, femmes arabes résidant à Toronto)

Les participants de quatre groupes ont entamé une discussion complémentaire portant sur leurs habitudes de consommation de nouvelles d’actualité. Invités à énumérer les principales sources auxquelles ils avaient recours pour s’informer, bon nombre de participants ont mentionné des chaînes télévisées, dont CBC, CTV, Global News, BBC et CNN, des stations de radio comme CBC Radio, Radio-Canada et des chaînes locales, ainsi que des organes d’information traditionnels comme le Globe and Mail, La Presse, le New York Times, le Washington Post et le Guardian. Plusieurs d’entre eux ont également mentionné les plateformes de médias sociaux comme Facebook, Instagram, TikTok et LinkedIn, ainsi que d’autres plateformes numériques, dont Google News. À la question de savoir si certaines sources de nouvelles étaient, selon eux, plus fiables que d’autres, si un certain nombre de participants estimaient que la plupart des chaînes télévisées, des stations de radio et des organes d’information traditionnels étaient tout à fait dignes de confiance, bon nombre d’entre eux étaient d’avis que les nouvelles publiées sur les réseaux sociaux (et en particulier sur des plateformes comme Facebook, Instagram et TikTok) étaient à considérer avec un certain scepticisme.

On a demandé aux participants des groupes composés de femmes arabes résidant à Toronto et de membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est résidant à Calgary et à Edmonton s’il leur arrivait de chercher à obtenir des nouvelles dans des langues autres que l’anglais. Un certain nombre de femmes arabes ont déclaré avoir obtenu des nouvelles de la chaîne Al Jazeera, souvent en arabe, tandis que les membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est ont indiqué avoir recherché des sources d’information en langue étrangère provenant de pays comme Singapour, l’Indonésie et les Philippines.

Concernant les sources d’information et de nouvelles d’actualité qu’ils seraient susceptibles de consulter pour obtenir des renseignements et des nouvelles relatifs au gouvernement du Canada, la plupart des participants des groupes composés de personnes âgées résidant au Québec et de femmes arabes résidant à Toronto ont indiqué qu’ils consulteraient probablement les sites Web officiels du gouvernement fédéral, ainsi que ceux d’agences bien précises, dont l’ARC et Service Canada.

### Recherche et innovation (région du Golden Horseshoe en Ontario)

Les participants résidant dans la région du Golden Horseshoe en Ontario ont été invités à répondre à quelques questions complémentaires portant sur la recherche et l’innovation. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient vu, lu ou entendu parler de mesures prises par le gouvernement fédéral dans ce domaine, quelques-uns d’entre eux se souvenaient avoir entendu parler d’un investissement conjoint de 5 milliards de dollars (avec le gouvernement de l’Ontario) pour la construction d’une nouvelle usine de fabrication de véhicules électriques (VE) à Alliston, en Ontario, qui avait été annoncé par la compagnie Honda Motor comme faisant partie des 15 milliards de dollars qu’elle investit dans la fabrication de VE au Canada.

La majorité des participants ont positivement réagi à l’information qui leur avait été fournie sur un certain nombre de domaines liés à la recherche et à l’innovation dans lesquels le gouvernement fédéral s’était récemment engagé à investir, estimant qu’il s’agissait là de secteurs d’activité importants auxquels le gouvernement du Canada devait apporter son soutien. Plusieurs d’entre eux ne croyaient cependant pas que le montant de 800 millions de dollars suffise à financer l’ensemble de ces domaines prioritaires. Certains d’entre eux étaient d’avis que les investissements destinés à des domaines comme la lutte contre le changement climatique, la promotion de possibilités d’apprentissage et de formation destinées aux étudiants de niveau postsecondaire ainsi qu’au soutien à l’intégration des Autochtones et à la recherche autochtone, seraient particulièrement essentiels à la réalisation à long terme des objectifs du Canada en matière de recherche.

## Priorités et performance du gouvernement du Canada (région du Golden Horseshoe en Ontario, Saskatchewan, membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est résidant à Calgary et à Edmonton, région de l’Estrie au Québec, Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique, personnes âgées résidant au Québec, locataires résidant à Vancouver, femmes arabes résidant à Toronto, nord de l’Ontario, ville de Québec, Autochtones résidant à Winnipeg)

Les participants de onze groupes ont entamé des discussions portant sur les problèmes auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement relative à ces priorités. Les participants ont été invités à recenser les domaines dans lesquels ils estimaient satisfaisante la performance du gouvernement du Canada et ceux dans lesquels ils jugeaient qu’il y avait matière à amélioration.

Ces derniers ont exprimé une série de points de vue tant positifs que négatifs concernant un certain nombre de questions. Au nombre de celles-ci, les soins de santé, le système d’immigration ainsi que les mesures qu’avait pris le gouvernement du Canada pour protéger l’environnement et atténuer les effets du changement climatique. Les participants ont également mentionné un certain nombre de domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement fédéral s’était montré efficace, à savoir l’octroi d’aides et de prestations aux Canadiens, la protection et la promotion de la diversité et du multiculturalisme, ses services numériques et ses sites Web, ainsi que l’aide humanitaire qu’il avait apportée à des populations dans d’autres parties du monde. Les participants ont en outre énuméré une série de domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait faire mieux. Au nombre de ceux-ci, l’inflation et le coût de la vie, le logement, l’éducation (maternelle à 12e année et enseignement postsecondaire), la réconciliation ainsi que la sécurité publique.

Invités à définir les principales priorités sur lesquelles devait, selon eux, se focaliser le gouvernement fédéral, bon nombre de participants ont réaffirmé la nécessité d’accorder une plus grande importance à la réduction du coût de la vie, des produits d’épicerie et du logement. Un certain nombre d’entre eux estimaient également qu’il fallait en faire plus en matière d’immigration, en prenant notamment des mesures visant à s’assurer que les collectivités disposent de ressources et d’infrastructures suffisantes pour faire face à une population croissante. Plusieurs participants ont également mentionné les soins de santé, en soulignant la nécessité de remédier à la pénurie de médecins et d’infirmières et aux longs délais d’attente avant de pouvoir accéder à des soins d’urgence et à des soins primaires. Parmi les autres priorités mentionnées figuraient la lutte contre le changement climatique et la protection de l’environnement, les initiatives visant à rendre l’éducation postsecondaire plus abordable, l’accroissement des mesures de soutien destinées aux personnes âgées, la construction et la remise en état d’infrastructures essentielles (dont des autoroutes et des ponts), ainsi que la nécessité d’investir davantage en matière de sécurité nationale et dans les Forces armées canadiennes (FAC).

### Coût de la vie (Saskatchewan)

Les participants résidant à Toronto se sont vu poser quelques questions complémentaires portant sur le coût de la vie. Après avoir été invités à énumérer les défis liés au coût de la vie qu’ils considéraient comme étant les plus importants et auxquels le gouvernement du Canada devait, selon eux, accorder la priorité, bon nombre de participants étaient d’avis qu’une plus grande attention devait être accordée à rendre plus abordables les nécessités de la vie que sont les denrées alimentaires et le logement. Aucun des participants n’estimait que le gouvernement fédéral fût sur la bonne voie concernant sa réponse au problème du coût de la vie, et plusieurs d’entre eux avaient l’impression que ce problème s’était aggravé au cours des dernières années.

À la question de savoir s’ils étaient au courant de quelconques mesures prises par le gouvernement du Canada pour faire face au coût de la vie, les participants ont rappelé des initiatives comme l’octroi d’un supplément unique de 500 dollars à l’Allocation canadienne pour le logement aux locataires à faible revenu, ainsi que le remboursement unique des frais d’épicerie versé à même le paiement trimestriel du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) aux Canadiens admissibles, prévus en juillet 2023. Quelques-uns d’entre eux ont également rappelé l’annonce de la création de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées (PCPH), qu’ils considéraient comme étant une mesure visant à rendre plus abordable la vie des personnes vivant avec un handicap.

À la question de savoir dans quelle mesure il était, à leurs yeux, important que le gouvernement fédéral s’attache à rendre les télécommunications plus abordables (coûts de la téléphonie mobile et service Internet à domicile), bon nombre d’entre eux estimaient qu’il s’agissait d’un domaine de première importance. Un certain nombre d’entre eux avaient le sentiment que les Canadiens payaient actuellement des tarifs figurant parmi les plus élevés au monde pour les services de téléphonie mobile et Internet et estimaient que des efforts devaient être consentis pour rendre ces services plus abordables dans l’intérêt des Canadiens.

### Agriculture (Saskatchewan)

Les participants du groupe basé en Saskatchewan ont également tenu une brève discussion portant sur l’agriculture et les mesures qu’avait prises le gouvernement du Canada pour soutenir ce secteur. À la question de savoir dans quelle mesure le secteur agricole devait constituer une priorité du gouvernement fédéral, la quasi-totalité des participants était d’avis qu’il s’agissait d’un domaine prioritaire sur lequel devait se concentrer le gouvernement fédéral. De l’avis général, il fallait davantage s’attacher à recruter et à inciter de jeunes Canadiens à choisir des carrières en agriculture, certains participants estimant que le secteur connaissait actuellement une pénurie de main-d’œuvre dans de nombreuses régions du pays. Un certain nombre d’entre eux considéraient l’agriculture comme un élément essentiel de l’économie de la Saskatchewan et estimaient que des aides supplémentaires du gouvernement fédéral dans ce secteur auraient des retombées positives dans l’ensemble de la province.

En discutant de la mesure dans laquelle le changement climatique impactait, selon eux, le secteur agricole ainsi que la capacité des agriculteurs à produire des denrées alimentaires, plusieurs participants étaient d’avis que son impact était considérable, plus particulièrement en ce qui concerne les effets de phénomènes météorologiques extrêmes (feux de forêt, inondations, sécheresses, etc.). À la question de savoir en quoi le changement climatique pourrait éventuellement avoir une incidence sur le coût de la vie, plusieurs participants prévoyaient qu’à mesure que les denrées alimentaires deviendraient de plus en plus difficiles à produire, le coût des produits d’épicerie augmenterait au détriment des consommateurs.

### Réconciliation (Autochtones résidant à Winnipeg)

Les participants d’un groupe composé d’Autochtones résidant dans des centres urbains des Prairies ont fait part de leurs points de vue concernant la sécurité au sein de leurs collectivités respectives. Lorsqu’on leur a demandé d’énumérer ce qu’ils considéraient comme étant les principaux problèmes auxquels sont confrontées les communautés autochtones et auxquels le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité, plusieurs d’entre eux estimaient qu’il fallait redoubler d’efforts pour que toutes les collectivités autochtones aient accès à de l’eau potable, à des aliments abordables et nutritifs ainsi qu’à des services essentiels, notamment dans les domaines des soins de santé et de l’éducation. On estimait également que davantage de ressources devaient être consacrées à des enquêtes relatives aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) et qu’il fallait veiller à ce que soient pleinement respectés les traités existants conclus entre le gouvernement fédéral et différentes nations autochtones.

À la question de savoir si, pour gouvernement fédéral, la réconciliation constituait, à leur avis, une priorité, bien qu’un certain nombre de participants aient répondu par l’affirmative, la plupart d’entre eux n’avaient pas le sentiment que la priorité accordée à cette question a donné lieu à des améliorations tangibles quant à la qualité de vie des populations et des communautés autochtones. De l’avis général, s’il était important que le gouvernement du Canada mette en exergue les enjeux et les histoires autochtones, cela devait s’accompagner de mesures claires et quantifiables destinées à améliorer la vie des Autochtones.

En énumérant d’autres domaines que devrait, selon eux, prioriser le gouvernement fédéral afin d’améliorer les mesures de soutien à la réconciliation avec les peuples autochtones, un grand nombre de participants estimaient que davantage devait être fait pour apporter un soutien en matière de santé mentale à ces communautés, et en particulier aux personnes souffrant de traumatismes intergénérationnels découlant du programme historique des pensionnats pour Autochtones. Lorsqu’on leur a demandé comment le gouvernement fédéral pourrait mieux répondre aux besoins des Autochtones vivant en région urbaine, plusieurs participants étaient d’avis qu’un dialogue plus fréquent était nécessaire entre fonctionnaires fédéraux et dirigeants autochtones (y compris les Aînés).

À la question de savoir comment ils s’y prendraient pour quantifier les progrès réalisés par le gouvernement fédéral en matière de réconciliation, les participants ont proposé toute une série de paramètres. Un certain nombre d’entre eux estimaient qu’il fallait veiller à ce que les Autochtones aient le même accès aux possibilités en matière d’éducation et d’emploi que le reste des Canadiens, estimant que cela constituerait un pas important vers la réconciliation. D’aucuns ont également suggéré de suivre et de régulièrement rendre compte de statistiques clés (dont le taux d’accession des autochtones à la propriété) afin de s’assurer que des progrès tangibles sont réalisés en ce sens.

### Canadiens originaires d’Asie du Sud-Est (membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est)

Les participants du groupe composé de membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est résidant à Calgary et à Edmonton ont fait part des enjeux qu’ils considéraient comme étant les plus importants auxquels sont confrontés les Canadiens originaires d’Asie du Sud-Est. Lorsqu’on leur a demandé de citer ce qu’ils considéraient comme étant les principaux problèmes auxquels leur diaspora était confrontée et auxquels le gouvernement fédéral devait accorder une plus grande priorité, les participants ont exprimé des préoccupations diverses et variées. Au nombre de celles-ci figuraient les difficultés rencontrées par les immigrants originaires d’Asie du Sud-Est pour faire reconnaître leurs qualifications professionnelles et diplômes d’études, les difficultés à apprendre l’anglais et à soutenir des conversations dans cette langue, et le fait de ne pas se sentir acceptés par les autres membres de leur communauté.

À la question de savoir si le gouvernement du Canada devrait prioriser ses relations avec des pays d’Asie du Sud-Est (Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Singapore et les Philippines), bon nombre de participants ont répondu par l’affirmative. Un certain nombre d’entre eux étaient également d’avis que, compte tenu de la proportion de résidents canadiens immigrés d’Asie du Sud-Est qu’ils percevaient comme croissante, il était de plus en plus important que le gouvernement fédéral entretienne des relations étroites dans la région.

En se focalisant sur les mesures que pourrait prendre le gouvernement du Canada pour améliorer le dialogue avec les membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est, les participants ont mentionné l’adoption de mesures destinées à favoriser une plus grande inclusion de pays et de personnes d’Asie du Sud-Est pendant le Mois du patrimoine asiatique, et la nécessité d’accorder une importance accrue à la sensibilisation des Canadiens à l’histoire et aux cultures uniques de la région.

### Canadiens d’origine arabe (femmes arabes résidant à Toronto)

Les participantes d’un groupe composé de femmes arabes résidant à Toronto ont fait part de leurs points de vue sur les problèmes auxquels font face les Canadiens d’origine arabe ainsi que sur les relations internationales du gouvernement du Canada avec des pays à population majoritairement arabe.

Invitées à énumérer les principaux problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens d’origine arabe et auxquels, à leur avis, une plus grande priorité devrait être accordée, bon nombre de participantes ont fait part de préoccupations concernant ce qu’elles percevaient comme étant une montée de l’islamophobie ces derniers temps. Plusieurs d’entre elles estimaient que dans la foulée des attentats du 7 octobre 2023 perpétrés par l’organisation terroriste Hamas contre Israël, le sentiment anti-arabe avait pris de l’ampleur au Canada et que ce problème s’était aggravé dans les mois qui ont suivi. Plusieurs participantes étaient également d’avis que le Canada devait en faire plus pour protéger et promouvoir les droits et la sécurité des membres de la diaspora arabe du Canada.

En discutant de la gestion des relations internationales du Canada avec des pays à majorité arabe, la plupart d’entre elles estimaient que ce dernier faisait fausse route à cet égard. De nombreuses participantes étaient d’avis que les pays arabes se voyaient réserver un traitement différent de la part du gouvernement fédéral comparativement à des pays situés dans d’autres régions du globe et que les immigrants originaires de ces pays faisaient souvent l’objet d’une méfiance et d’une discrimination accrues.

Décrivant les mesures que pourrait prendre le gouvernement pour améliorer ses relations avec les Canadiens d’origine arabe, plusieurs participantes ont évoqué la nécessité d’accroître les efforts de sensibilisation auprès des communautés et des organisations arabes au Canada. On estimait que cela permettrait davantage aux membres de la diaspora arabe de faire connaître leurs points de vue et de fournir une rétroaction quant aux moyens d’améliorer la qualité de vie des Canadiens d’origine arabe à long terme.

### Personnes âgées (personnes âgées résidant au Québec)

Les participants du groupe composé des personnes âgées de 65 ans et plus résidant au Québec ont entamé une discussion portant sur les problèmes auxquels sont actuellement confrontées les personnes âgées au Canada. Lorsqu’on leur a demandé de définir les problèmes les plus urgents à cet égard, les participants ont fourni une série de réponses variées. Un certain nombre d’entre eux ont mentionné les limitations physiques grandissantes auxquelles les personnes âgées sont confrontées en vieillissant, estimant qu’il leur était par conséquent plus difficile d’effectuer des tâches physiques et qu’elles étaient en outre désavantagées sur le marché du travail par rapport aux travailleurs moins âgés. Lorsqu’on leur a demandé si le coût de la vie perçu comme étant élevé à l’heure actuelle constituait un défi pour les personnes âgées, plusieurs d’entre eux ont répondu par l’affirmative. Un certain nombre de participants ont dit croire qu’en raison du coût élevé de la vie, une proportion croissante de personnes âgées jugeait nécessaire de travailler, ne serait-ce qu’à temps partiel, pour compléter leur épargne de retraite.

Presque tous les participants ont déclaré avoir dû, dans une certaine mesure, réévaluer leurs projets de retraite en raison du coût actuellement élevé de la vie. Plusieurs ont indiqué avoir jugé nécessaire de continuer à travailler pour pouvoir s’offrir le style de vie auquel ils aspiraient, y compris la possibilité de partir en vacances et de s’adonner à leurs passe-temps et loisirs de prédilection. Un certain nombre d’entre eux ont indiqué avoir été contraints de modifier leur style de vie en raison du coût élevé de cette dernière, notamment en déménageant pour s’installer dans une autre localité, ce qui avait, selon eux, davantage compliqué leurs projets de retraite.

À la question de savoir dans quelle mesure des programmes gouvernementaux comme la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) contribuaient, selon eux, à rendre leur vie plus abordable, tous les participants estimaient que ces mesures de soutien avaient contribué à améliorer leur bien-être financier. Bon nombre d’entre eux se disaient d’avis que ces programmes avaient contribué à augmenter leur sécurité financière en plus de les avoir aidés à faire face au coût de la vie. Après s’être vu présenter de l’information au sujet de ces prestations, bon nombre de participants se sont dit surpris d’apprendre que ces montants étaient révisés trimestriellement et tous estimaient que cela permettrait aux personnes âgées de plus facilement s’adapter à des taux d’inflation plus élevés. Quelques-uns d’entre eux étaient toutefois d’avis qu’en dépit de révisions plus fréquentes des prestations de la SV et du SRG, les montants versés aux personnes âgées ne seraient probablement pas suffisants pour contrebalancer la progression des coûts, dont ceux des produits d’épicerie et des projets de rénovation domiciliaire.

Quant à savoir si, dans le cadre de ses initiatives visant à nouer un dialogue avec les personnes âgées, le gouvernement du Canada était sur la bonne voie, la quasi-totalité des participants estimait qu’il faisait fausse route. Bon nombre d’entre eux étaient d’avis que la communication et les consultations entre le gouvernement fédéral et la communauté des personnes âgées avaient été lacunaires et qu’il fallait redoubler d’efforts pour établir des dialogues fructueux en ce sens. Les participants ont formulé un certain nombre de suggestions sur les moyens d’améliorer ces relations. Au nombre de celles-ci figuraient la mise en place de représentants de personnes âgées locaux avec lesquels des consultations officielles pourraient être organisées, la publication de bulletins d’information portant sur les mesures et initiatives liées aux personnes âgées ainsi que la diffusion d’un numéro de téléphone que pourraient composer ces dernières pour obtenir des renseignements et faire part de leurs points de vue au gouvernement fédéral.

## Logement (région du Golden Horseshoe en Ontario, locataires résidant à Vancouver, nord de l’Ontario, Autochtones résidant à Winnipeg)

Les participants de huit groupes ont pris part à des discussions portant sur le logement. Ceux résidant dans la région du Golden Horseshoe en Ontario ainsi que dans le nord de l’Ontario et à Vancouver ont fait part de leurs points de vue concernant une série d’initiatives en matière de logement récemment annoncées par le gouvernement fédéral. Les participants du groupe composé d’Autochtones résidant à Winnipeg ont quant à eux discuté des mesures pouvant être prises pour rendre le logement plus abordable et plus accessible dans l’intérêt des populations et des communautés autochtones.

Au début de leurs discussions, les participants des groupes composés de locataires de Vancouver et de personnes vivant dans le nord de l’Ontario ont été invités à décrire la situation actuelle du logement au sein de leurs collectivités. La quasi-totalité d’entre eux considérait que le logement était devenu de plus en plus inabordable (tant à l’achat qu’à la location) et que l’offre de logements était insuffisante pour répondre à la demande dans leur région. Plusieurs d’entre eux avaient le sentiment qu’il était devenu très difficile pour les candidats à l’achat d’une première propriété d’accéder au marché de l’habitation et estimaient que cela entraînerait des répercussions négatives sur les perspectives financières de plus jeunes générations si aucune mesure n’était prise pour remédier à ce problème. La quasi-totalité d’entre eux était d’avis que la situation du logement s’était détériorée au sein de leurs collectivités au cours des dernières années.

En centrant leur discussion sur les problématiques auxquelles sont plus particulièrement confrontés les locataires, tous les participants du groupe composé de locataires vivant à Vancouver ont qualifié le coût du logement locatif au sein de leur collectivité comme étant devenu tout à fait inabordable. Plusieurs d’entre eux estimaient que la demande croissante des dernières années, combinée à des problématiques liées à une spéculation immobilière et aux comportements motivés par la recherche du profit de certains propriétaires avait entraîné une augmentation significative des loyers payés par les locataires vancouvérois. En discutant des mesures pouvant éventuellement être prises pour venir en aide aux locataires, les participants étaient d’avis qu’il fallait augmenter les taxes et les restrictions imposées à ceux qui achètent des biens immobiliers résidentiels à titre d’investissement. Quelques-uns d’entre eux estimaient que davantage devait être fait pour stabiliser les coûts de location. On estimait que le fait d’adopter cette approche permettrait de rendre l’option locative plus viable à long terme et s’avérerait particulièrement avantageux pour les personnes n’ayant pas l’intention d’acheter une propriété dans un avenir prévisible.

### Initiatives en matière de logement (région du Golden Horseshoe en Ontario, locataires résidant à Vancouver, nord de l’Ontario)

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur un éventail de mesures qu’avait récemment annoncé le gouvernement du Canada dans le cadre du budget 2024. À la question de savoir s’ils avaient connaissance de mesures récemment prises par le gouvernement fédéral pour augmenter l’offre de logements et rendre le logement plus abordable dans l’intérêt des Canadiens, les participants se sont souvenus d’un certain nombre d’initiatives. Au nombre de celles-ci figuraient des ententes conclues avec les municipalités et financées par l’intermédiaire du Fonds pour accélérer la construction de logements dans le but de contribuer à la réalisation de nouveaux projets de logement abordable, des mesures visant à inciter les institutions prêteuses à tenir compte de l’historique des paiements de loyers effectués à temps dans leurs évaluations de crédit, et à prolonger de deux autres années l’interdiction d’achat de propriétés résidentielles au Canada par des investisseurs de l’étranger.

Après s’être vu informer que le Canada avait récemment mis en œuvre une stratégie en trois volets visant à remédier à la crise du logement, les participants des groupes composés de locataires résidant à Vancouver et dans la région du Golden Horseshoe, en Ontario, se sont vu présenter trois séries d’initiatives annoncées et ont été invités à faire part de leurs points de vue sur chacune d’elles.

La première série d’initiatives, mettant en avant certaines des mesures proposées par le gouvernement du Canada pour favoriser la construction d’un plus grand nombre de logements, a suscité des réactions pour la plupart positives de la part des participants. Plusieurs d’entre eux se demandaient toutefois si ces mesures contribueraient suffisamment à augmenter l’offre de logements et à rendre les logements plus abordables au profit des Canadiens. Un certain nombre d’entre eux étaient d’avis que le nombre total estimatif de 750 000 nouveaux logements, dont la construction est prévue au cours de la prochaine décennie en vertu d’accords conclus dans le cadre du Fonds d’accélération pour le logement, était insuffisant, surtout compte tenu des taux d’immigration qu’ils jugeaient élevés au Canada à l’heure actuelle. Si les participants étaient d’avis que la mesure visant à investir 15 milliards de dollars dans le Programme de prêts pour la construction d’appartements favoriserait la construction d’un plus grand nombre de logements locatifs, un certain nombre d’entre eux se demandaient quels règlements seraient instaurés pour veiller à ce que ces logements demeurent abordables dans l’intérêt de Canadiens à faible et moyen revenu. Les participants ont exprimé des avis partagés concernant l’intention du gouvernement fédéral d’accroître ses investissements dans des technologies nouvelles, à savoir des usines de fabrication de logements préfabriqués et des catalogues de conception de logements préapprouvés. Si on estimait que cette mesure pourrait contribuer à accélérer le rythme auquel les maisons sont construites, pour plusieurs participants, la qualité, la sûreté et la durabilité générales des maisons préfabriquées constituaient en outre une source de préoccupation.

La deuxième série d’initiatives présentée aux participants et décrivant un certain nombre de mesures proposées par le gouvernement du Canada pour faciliter l’achat ou la location d’une habitation a suscité des réactions généralement positives. Bon nombre de participants ont tout particulièrement mentionné les initiatives visant à prolonger de deux autres années l’interdiction d’achat et d’acquisition de maisons unifamiliales existantes par de grandes sociétés d’investissement comme étant des mesures qui seraient, à leur avis, particulièrement efficaces. Les participants ont également salué l’initiative visant à autoriser un amortissement des prêts hypothécaires sur une période de 30 ans, au bénéfice de candidats à l’achat d’une première propriété nouvellement construite. S’ils étaient généralement en faveur de mesure visant à sévir contre les locations illégales de courte durée (p. ex. Airbnb), certains participants se demandaient comment faire appliquer cette mesure et quelle réglementation serait mise en place.

Si la plupart des participants estimaient que la troisième série d’initiatives, mettant en avant certaines des mesures proposées par le gouvernement du Canada pour venir en aide aux personnes ayant le plus de difficultés à faire face au coût du logement, constituait un pas dans la bonne direction, bon nombre d’entre eux étaient d’avis qu’elles ne pourraient avoir qu’un impact mineur pour ce qui est de l’aide apportée aux Canadiens peinant à faire face au coût du logement. Si plusieurs d’entre eux ont favorablement accueilli l’initiative visant à augmenter le financement destiné à soutenir les organisations ayant pour vocation de prévenir et de réduire l’itinérance, un certain nombre de participants espéraient obtenir des renseignements plus détaillés concernant les organisations qui seraient soutenues et le montant de l’aide financière apportée. On était également d’avis que, compte tenu de l’ampleur et de la portée de la crise du logement, un investissement d’un milliard de dollars dans le Fonds pour le logement abordable ne suffirait pas à résoudre ce problème de façon satisfaisante.

### Logement autochtone (Autochtones résidant à Winnipeg)

Les participants du groupe composé d’Autochtones résidant à Winnipeg ont fait part de leurs points de vue sur la situation du logement au sein des populations et des communautés autochtones, à la fois à Winnipeg et au Canada de manière plus générale. Invités à définir ce qu’ils considéraient comme étant les plus grandes difficultés liées au logement auxquelles la communauté autochtone de Winnipeg était confrontée, plusieurs participants ont mentionné ce qu’ils percevaient comme étant le coût élevé que représente l’achat d’une maison à l’heure actuelle ainsi que les difficultés qu’ils avaient eues à épargner le montant nécessaire à la mise de fonds. Un certain nombre d’entre eux ont également décrit ce qu’ils considéraient comme un manque d’options locatives sûres et abordables à Winnipeg, estimant que bon nombre des logements locatifs offerts dans leur gamme de prix étaient souvent en mauvais état ou nécessitaient des travaux d’entretien et de réfection.

Les participants se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel une série de mesures comprises dans la stratégie du gouvernement du Canada visant à remédier à la situation du logement leur a été présentée et il leur a été demandé de désigner les mesures qui seraient, à leur avis, les plus susceptibles d’avoir un impact sur les populations autochtones.

Dans l’ensemble, l’initiative prévoyant d’augmenter le financement destiné aux organisations ayant pour vocation de prévenir et de réduire l’itinérance est celle que les participants ont le plus fortement appuyée. Bon nombre d’entre eux étaient d’avis que le taux d’itinérance avait considérablement augmenté au sein de leur collectivité ces dernières années et ont dit croire qu’un nombre disproportionné d’Autochtones était actuellement confronté à des problèmes liés à l’insécurité du logement, comparativement à d’autres groupes démographiques du Canada. Les mesures visant à interdire l’achat et l’acquisition de maisons unifamiliales existantes par de grandes sociétés d’investissements et à prolonger de deux autres années cette interdiction ont également reçu un soutien considérable. On estimait que ces mesures contribueraient à accroître l’offre de logements abordables et à décourager certains comportements, dont la spéculation immobilière en vertu de laquelle le logement est considéré comme un produit d’investissement plutôt que comme lieu de vie. Quelques-uns d’entre eux ont parlé en termes positifs des initiatives visant à investir un (1) milliard de dollars dans le Fonds pour le logement abordable pour venir en aide aux fournisseurs de logements à but non lucratif, coopératifs et publics et quatre (4) milliards (sur sept ans) pour développer, en collaboration avec des partenaires autochtones, des solutions adaptées en matière de logement au bénéfice des communautés autochtones urbaines, rurales et nordiques.

Lorsqu’on leur a demandé quelle incidence cette stratégie pourrait avoir sur les Autochtones résidant à Winnipeg, plusieurs participants ont dit espérer que ces mesures contribuent à réduire l’itinérance et à offrir davantage d’options de logement à ceux d’entre eux qui habitent cette ville. On espérait qu’en rendant le logement plus abordable, ces mesures donneraient lieu à une augmentation globale de la qualité de vie des Autochtones résidant à Winnipeg. À la question de savoir si, après avoir pris connaissance de l’information qui leur avait été fournie au sujet de ces mesures, ils considéraient que le gouvernement du Canada était sur la bonne voie avec sa stratégie en matière de logement, presque tous les participants ont répondu par l’affirmative.

## Soins de santé (Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique)

Les participants résidant dans le Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique (C.-B.) ont tenu une discussion portant sur les soins de santé. Tous considéraient que ces derniers constituaient une priorité majeure sur laquelle devait se concentrer le gouvernement du Canada, et plusieurs d’entre eux ont indiqué avoir été confrontés à des problèmes dans ce domaine, notamment à de longs temps d’attente dans des salles d’urgence et cliniques sans rendez-vous, à des difficultés à obtenir des rendez-vous avec des spécialistes, ainsi qu’à ce qu’ils percevaient comme étant une pénurie de travailleurs de la santé, et notamment de médecins et d’infirmières. Quelques-uns d’entre eux ont déclaré qu’un nombre croissant de médecins et autres travailleurs de la santé avaient quitté leur collectivité au cours des dernières années, et que des services, notamment des cliniques sans rendez-vous, avaient carrément fermé leurs portes. Lorsqu’on leur a demandé d’évaluer la qualité des soins de santé dans leur région, si la plupart des participants estimaient que les services de soins de santé et les travailleurs de la santé dans leur région étaient généralement de haut calibre, bon nombre d’entre eux ont à nouveau fait part de préoccupations concernant la capacité d’accès à ces services et des difficultés auxquelles de nombreux citoyens étaient, selon eux, confrontés pour obtenir un médecin de famille.

Aucun participant n’était d’avis que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie en matière de soins de santé et tous estimaient qu’une plus grande importance devait désormais être accordée à améliorer la prestation de soins de santé au Canada. En discutant des mesures qui pourraient être prises, bon nombre de participants étaient d’avis que davantage devait être fait pour recruter et former un plus grand nombre de personnes (provenant du Canada et de l’étranger) afin qu’elles puissent travailler dans le secteur de la santé. On estimait que des efforts devaient également être déployés pour réduire les frais de scolarité des futurs travailleurs de la santé et pour augmenter le nombre de places disponibles dans les programmes canadiens de médecine et de sciences infirmières. On était également d’avis que des mesures devraient être prises pour augmenter les salaires des médecins et les infirmières, ainsi que pour fournir des services de santé mentale de meilleure qualité aux professionnels de la santé afin de les aider à gérer le stress inhérent à leur emploi.

## Assurance médicaments (Saskatchewan)

Les participants résidant en Saskatchewan ont tenu une discussion portant sur l’assurance médicaments ainsi que sur les mesures visant à instaurer un régime d’assurance médicaments national qu’avait récemment pris le gouvernement du Canada. À la question de savoir s’ils considéraient le coût des médicaments sur ordonnance comme constituant un enjeu majeur pour les Canadiens, si la plupart des participants ont répondu par l’affirmative, quelques-uns d’entre eux estimaient qu’il s’agissait d’une priorité secondaire par rapport aux autres problèmes que constituent notamment les pénuries de travailleurs de la santé et les longs temps d’attente avant de pouvoir obtenir des soins primaires et d’urgence.

Lorsqu’on leur a demandé comment ils qualifieraient en gros la couverture offerte pour les médicaments d’ordonnance au Canada, plusieurs participants avaient le sentiment que, pour la plupart des Canadiens, les médicaments d’ordonnance étaient relativement abordables. Plusieurs d’entre eux étaient toutefois d’avis qu’à défaut de bénéficier d’une couverture pour les médicaments d’ordonnance par le biais de leur assurance ou d’avantages sociaux, il pourrait devenir très difficile d’assumer le coût de ces médicaments, ce qui pourrait mettre en danger la vie de personnes atteintes d’une maladie chronique. À la question de savoir s’ils seraient en faveur d’un programme d’assurance médicaments universel en vertu duquel tous les Canadiens bénéficieraient d’une couverture pour leurs médicaments d’ordonnance, tous les participants ont répondu par l’affirmative.

Après s’être vu fournir de l’information au sujet de la première phase du programme d’assurance médicaments national récemment annoncée par le gouvernement fédéral, tous les participants y ont positivement réagi, plusieurs d’entre eux se disant particulièrement favorables à l’inclusion de médicaments contre le diabète dans la phase initiale de ce programme. Un certain nombre d’entre eux ont déclaré avoir des amis ou membres de leur famille atteints de diabète et étaient d’avis que ce programme aurait une incidence positive immédiate sur leur qualité de vie.

À la question de savoir s’ils étaient en faveur d’un programme d’assurance médicaments entièrement public ou d’une approche visant à « combler les lacunes » selon laquelle l’assurance publique couvrirait des domaines non pris en charge par une assurance ou des prestations privées, la plupart des participants se sont prononcés en faveur de cette dernière approche. On estimait que pour la plupart des Canadiens, cette solution serait préférable, car elle leur permettrait de continuer à bénéficier de leur programme de prestations existant, tout en réduisant probablement les coûts liés au programme d’assurance médicaments, dans l’intérêt des contribuables.

## Immigration (membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est résidant à Calgary et à Edmonton, région de l’Estrie au Québec, femmes arabes résidant à Toronto, nord de l’Ontario, ville de Québec).

Les participants de deux groupes ont entamé des discussions portant sur l’immigration au Canada. À la question de savoir comment ils qualifieraient le système d’immigration canadien actuel, bon nombre de participants avaient le sentiment qu’il était actuellement mis à rude épreuve. Plusieurs d’entre eux estimaient que le pays avait accueilli plus de personnes qu’il pouvait raisonnablement accueillir ces dernières années et que cela avait eu un impact négatif sur le coût de la vie et sur l’offre de logements dans de nombreuses collectivités canadiennes.

En décrivant ce qu’ils considéraient comme étant les avantages d’accueillir de nouveaux immigrants au Canada, les participants ont énuméré toute une série de répercussions positives. Plusieurs d’entre eux ont mentionné l’apport des immigrants dans la résorption des pénuries de main-d’œuvre, estimant que ce dernier était particulièrement important compte tenu du nombre croissant de Canadiens qui, selon eux, prendraient leur retraite dans les années à venir. D’autres estimaient qu’en faisant connaître leurs points de vue, leurs pratiques et leurs traditions uniques, les immigrants contribuaient de manière significative à l’enrichissement culturel du pays.

À la question de savoir quelles mesures devrait prendre le gouvernement du Canada pour améliorer le système d’immigration, les participants ont fourni une série de suggestions. Au nombre de celles-ci figuraient la construction d’un plus grand nombre de logements abordables, la rationalisation du processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers, l’octroi de subventions pour l’éducation et la formation professionnelle des nouveaux immigrants cherchant à travailler dans des secteurs connaissant des pénuries de main-d’œuvre, ainsi que l’offre d’une formation linguistique et de soutiens sociaux aux immigrants dans le but de les aider à s’acclimater à leurs nouvelles communautés. Lorsqu’on leur a demandé s’ils pensaient que le gouvernement du Canada devrait augmenter, diminuer ou maintenir le taux d’immigration à peu près au même niveau, la plupart des participants estimaient que le taux d’immigration actuel devait être maintenu, tandis qu’un plus petit nombre d’entre eux estimait qu’il devait soit être augmenté ou diminué.

### Reconnaissance des titres de compétences étrangers (membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est résidant à Calgary et à Edmonton)

Les participants du groupe composé de membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est se sont vu poser quelques questions complémentaires au sujet du processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers. À la question de savoir dans quelle mesure ils considéraient important, le cas échéant, que le gouvernement fédéral remédie aux problèmes relatifs à la reconnaissance des titres de compétences étrangers, tous les participants s’accordaient à dire que cela constituait une priorité essentielle.

La quasi-totalité d’entre eux a déclaré s’être soit personnellement soumis au processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers ou avoir un ami ou un membre de leur famille qui s’y était soumis. Si quelques-uns d’entre eux ont dit savoir que le gouvernement du Canada avait accéléré ce processus pour les nouveaux arrivants issus de certains pays, de l’avis général, le processus consistant à faire reconnaître ses titres de compétences professionnels ou ses diplômes d’études continuait de poser un problème de taille à bon nombre d’immigrants.

En discutant des moyens supplémentaires que devrait prendre le gouvernement fédéral pour remédier à ce problème, les participants ont suggéré un ensemble de mesures. Au nombre de celles-ci : aider les immigrants à faire reconnaître leurs titres de compétences avant d’arriver au Canada; accorder des subventions et octroyer du financement afin que les nouveaux arrivants puissent obtenir les attestations nécessaires à l’obtention d’un emploi dans leur domaine de compétence; jumeler les nouveaux immigrants avec des mentors pouvant les aider à s’y retrouver tout au long de ce processus.

### Travailleurs sans statut (région de l’Estrie au Québec, ville de Québec)

Les participants de deux groupes ont entamé de brèves discussions au sujet des travailleurs sans statut au Canada. À la question de savoir s’ils connaissaient les termes « personnes sans statut » ou « personnes sans-papiers », la plupart des participants ont répondu par l’affirmative, plusieurs d’entre eux disant croire qu’ils désignaient principalement les personnes vivant au Canada sans documents légaux ou les personnes entrées au Canada par des voies non officielles.

Invités à fournir une estimation approximative du nombre de travailleurs sans statut vivant actuellement au Canada, les participants ont fourni des réponses allant de 10 000 à plus de 3 millions, la plupart d’entre eux estimant toutefois que ce nombre se situait entre 100 000 et 300 000. À la question de savoir s’ils considéraient que les travailleurs sans statut résidant au Canada devaient se voir offrir une voie d’accès à la résidence permanente et à la citoyenneté, les participants ont exprimé des avis divers. Un grand nombre d’entre eux considéraient qu’étant donné que ces travailleurs se trouvaient déjà au Canada et qu’ils contribuaient déjà à la vie de leur communauté, il était important qu’ils puissent bénéficier des mêmes avantages et protections que tous les autres Canadiens. Parmi le très faible nombre de participants se disant d’un autre avis, on considérait que puisque les travailleurs sans statut n’avaient pas suivi les procédures d’immigration appropriées, il était injuste de leur offrir une voie d’accès à la citoyenneté, surtout compte tenu des délais d’attente perçus comme étant longs auxquels doivent se soumettre ceux qui cherchent à immigrer au Canada par des voies officielles.

## Gains en capital (personnes âgées de 65 ans et plus, locataires résidant à Vancouver)

Les participants de deux groupes ont tenu des discussions portant sur les modifications relatives à l’imposition des gains en capital proposées par le gouvernement du Canada. Après s’être vu fournir de l’information sur les mesures visant à modifier le mode d’imposition des gains en capital, la plupart des participants du groupe composé de personnes âgées résidant au Québec ont exprimé des avis favorables, estimant que cette mesure constituerait un moyen efficace de générer des recettes pouvant servir à financer des programmes sociaux et contribuer à réduire la dette publique. Bon nombre des participants du groupe composé de locataires résidant à Vancouver ont exprimé des avis plus neutres ou se sont montrés incertains, plusieurs d’entre eux prévoyant que cette mesure ne les affecterait que très peu personnellement. Un petit nombre d’entre eux ont dit craindre que ces mesures gouvernementales puissent à l’avenir avoir un effet négatif sur les investissements et sur l’activité économique au Canada.

En discutant des personnes qui seraient, selon eux, les plus affectées par les modifications proposées, plusieurs participants résidant au Québec étaient d’avis qu’il s’agirait principalement de personnes de la classe moyenne ou approchant de la retraite. Parmi ces participants, on estimait que ces populations consacraient généralement une grande partie de leur épargne à des investissements à long terme générant d’importants gains en capital et qu’elles pourraient par conséquent être assujetties à des impôts plus élevés lors de la vente éventuelle de ces placements. Les participants résidant à Vancouver s’attendaient à ce que ces modifications profitent principalement aux Canadiens les plus fortunés, estimant que la plupart des ménages ne réalisaient pas de gains en capital annuels supérieurs à 250 000 dollars.

À la question de savoir s’ils pensaient que ces modifications constituaient un moyen efficace de générer des recettes à investir dans des programmes liés au logement, aux soins dentaires, à l’assurance médicaments, entre autres, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative. Plusieurs d’entre eux estimaient cependant que toute recette supplémentaire perçue à la suite de ces modifications devrait être affectée en priorité au logement, qu’ils jugeaient actuellement de la plus haute priorité.

## Sentiment du public (femmes arabes résidant à Toronto)

Les participantes du groupe composé de résidentes de Toronto membres de la diaspora arabe au Canada ont fait part de leurs points de vue sur la vie au Canada et sur la situation actuelle en matière de diversité, d’équité et d’inclusion. À la question de savoir ce qui les rendait optimistes quant à leur avenir au Canada, un certain nombre d’entre elles ont mentionné le fait de se sentir en sécurité au sein de leur collectivité ainsi que la liberté qu’elles ressentaient de pouvoir poursuivre leurs propres objectifs et passions. Les participantes considéraient pour la plupart le Canada comme étant un pays pacifique dans lequel elles pouvaient s’attendre à subir beaucoup moins de discriminations que dans d’autres régions du monde. En discutant de ce qui les préoccupait concernant leur avenir au Canada, bon nombre d’entre elles ont mentionné le coût élevé de la vie, le nombre de logements abordables qu’elles percevaient comme étant insuffisant ainsi que le transport en commun qui devenait, à leur avis, de moins en moins sécuritaire. Certaines d’entre elles se sont dit préoccupées par ce qu’elles considéraient comme étant une augmentation des taux de criminalité et de toxicomanie au sein de leurs communautés.

En décrivant la situation en matière de diversité, d’équité et d’inclusion au Canada, bon nombre de participantes ont fait part d’opinions positives. Si plusieurs d’entre elles estimaient que, comparativement à la plupart des autres pays, la performance du Canada dans ces domaines avait été supérieure, on estimait qu’il y avait encore matière à amélioration. Un certain nombre d’entre elles avaient le sentiment que le niveau de soutien en faveur d’initiatives axées sur la diversité variait d’un bout à l’autre du pays, estimant que ces valeurs étaient davantage protégées et promues dans les grands centres urbains qu’au sein de communautés plus rurales.

## Effets du changement climatique (Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique)

Les participants résidant dans le Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique ont tenu une discussion portant sur le changement climatique et les mesures que prenait le gouvernement du Canada pour remédier à ses effets. À la question de savoir à quel point ils étaient préoccupés par les potentiels effets du changement climatique, tous les participants étaient d’avis que ce dernier constituait une préoccupation majeure. Bon nombre d’entre eux ont évoqué ce qu’ils percevaient comme étant une augmentation considérable de feux de forêt partout au Canada au cours des dernières années, estimant qu’il s’agissait d’un effet du changement climatique que l’on ressentait déjà. D’autres participants avaient le sentiment que les régimes météorologiques étaient devenus beaucoup plus imprévisibles ces derniers temps et étaient d’avis que des phénomènes de chaleur et de sécheresse extrêmes avaient commencé à entraver la production alimentaire des agriculteurs.

Tous s’attendaient à ce que leur collectivité soit plus susceptible d’être exposée aux effets du changement climatique dans les décennies à venir. Plusieurs participants ont relaté que des feux de forêt avaient failli endommager leurs communautés ces dernières années, et que ce n’était qu’une question de temps avant qu’ils ne soient contraints d’évacuer les lieux. Après s’être vu fournir de l’information concernant les mesures que prenait le gouvernement du Canada pour lutter contre les feux de forêt et aider les collectivités à intervenir lors d’incidents de ce type, les réactions des participants ont été pour la plupart positives. Plusieurs d’entre eux ont qualifié de particulièrement prometteuse l’initiative visant à former 1 000 nouveaux pompiers forestiers.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient que le gouvernement en faisait assez pour venir en aide aux collectivités affectées par des feux de forêt, un certain nombre de participants ont répondu par la négative. À la question de savoir ce que pourrait encore faire le gouvernement fédéral à cet égard, les participants ont suggéré des mesures visant notamment à octroyer des fonds pour créer des emplois de pompiers rémunérés là où il n’existe actuellement que des services de pompiers volontaires, le recrutement d’un plus grand nombre de pompiers provenant d’autres provinces ou pays, ainsi que l’affectation d’investissements plus importants à la reconstruction de collectivités dévastées par des feux de forêt et autres phénomènes météorologiques extrêmes.

## Énergies et technologies propres (Saskatchewan)

Les participants résidant en Saskatchewan ont fait part de leurs points de vue concernant les énergies et technologies propres ainsi que les investissements que le gouvernement fédéral avait récemment effectués dans ces domaines. Après s’être vu informer que, dans le cadre des efforts qu’il déployait pour réduire les émissions, le gouvernement du Canada investissait dans des énergies et les technologies propres, on a demandé aux participants ce qui leur venait spontanément à l’esprit en pensant à des énergies et technologies de ce type. Plusieurs d’entre eux ont mentionné des formes d’énergie renouvelable, dont l’énergie solaire, l’énergie éolienne et l’hydroélectricité, tandis que d’autres ont cité les technologies vertes desquelles font partie les véhicules électriques (VE) et les scooters électriques. À la question de savoir si le gouvernement du Canada devrait, selon eux, investir dans ces domaines, tous les participants ont répondu par l’affirmative.

En discutant des potentiels avantages qu’il y avait à ce que le gouvernement du Canada encourage des investissements dans des énergies et des technologies propres, plusieurs participants estimaient que cela contribuerait grandement à réduire les émissions et à atténuer les effets du changement climatique. Lorsqu’on leur a demandé si une utilisation accrue d’électricité et de technologies propres augmenterait ou réduirait, selon eux, les risques de pannes de courant ou si ces risques demeureraient à peu près les mêmes, la plupart des participants étaient d’avis qu’elle n’aurait qu’un impact minime. Quelques-uns d’entre eux étaient d’un autre avis, estimant qu’une intégration graduelle de sources d’énergies propres dans le réseau électrique aurait probablement pour effet d’en renforcer la capacité globale, ce qui, ultimement, contribuerait à réduire le risque de pannes de courant.

En centrant leur discussion sur l’impact que pourrait avoir le développement du secteur de l’électricité propre sur les résidents de la Saskatchewan (incluant les travailleurs de la province), si quelques participants se disaient préoccupés par les pertes d’emplois qui pourraient en résulter dans le secteur du pétrole et du gaz, un plus grand nombre d’entre eux étaient d’avis que, dans l’ensemble, son impact serait positif. Selon ces participants, le fait d’investir dans la production d’énergie propre contribuerait à la création d’un grand nombre d’emplois bien rémunérés dans le secteur, ce qui serait généralement bénéfique pour l’économie de la province et pour le bien-être financier de ses résidents.

## Fabrication de véhicules électriques (région du Golden Horseshoe en Ontario)

Les participants d’un groupe composé de résidents de la région du Golden Horseshoe en Ontario ont pris part à une brève discussion portant sur la fabrication de véhicules électriques (VE). À la question de savoir si, pour ce qui est de venir en aide à l’industrie automobile, le gouvernement du Canada était généralement sur la bonne voie, les participants ayant exprimé une opinion incertaine ou neutre étaient plus nombreux que ceux qui estimaient qu’il faisait fausse route. Aucun participant n’était d’avis que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie dans ce dossier.

Après s’être vu fournir de l’information sur un récent investissement de 15 milliards de dollars effectué par Honda Canada conjointement avec les gouvernements du Canada et de l’Ontario dans le but d’accroître la fabrication de VE et de batteries de VE dans la province, la plupart des participants s’y sont dit favorables, estimant que de tels investissements contribueraient à la création de nombreux emplois bien rémunérés dans leur région, stimuleraient l’industrie de la fabrication dans la province et que la production accrue de technologies propres et notamment de VE serait bénéfique pour l’environnement. Quelques-uns d’entre eux se sont toutefois dit préoccupés par les impacts environnementaux potentiellement préjudiciables d’une augmentation de la production de VE, en mentionnant tout particulièrement les matières premières devant être extraites pour la fabrication de batteries de VE, ainsi que le problème que poserait, selon eux, le recyclage de ces batteries à la fin de leur durée de vie utile.

## Transport en commun (région du Golden Horseshoe, en Ontario)

Les participants résidant dans la région du Golden Horseshoe, en Ontario, ont tenu une discussion portant sur le rôle joué par le gouvernement fédéral dans la fourniture de réseaux de transport en commun aux Canadiens. Dans un premier temps, on a demandé aux participants si le gouvernement du Canada devait, à leur avis, avoir pour priorité d’investir dans le transport en commun. Si la plupart d’entre eux estimaient que ce dernier constituait une priorité importante, plusieurs participants ont dit croire qu’il s’agissait avant tout d’une responsabilité relevant des provinces et des municipalités et n’étaient pas d’avis que le gouvernement fédéral doive directement s’impliquer dans ce secteur. Un certain nombre d’entre eux estimaient que le gouvernement fédéral devait accorder des fonds aux gouvernements provinciaux et municipaux en appui à des projets de transport en commun, mais n’étaient pas d’avis qu’il doive directement prendre part à la création, au développement ou à l’aménagement de ces réseaux.

Lorsqu’on leur a demandé de préciser les objectifs les plus importants que le gouvernement du Canada devrait se fixer en matière de transport en commun, bon nombre de participants estimaient qu’il devait avant tout veiller à ce que les réseaux de transport en commun canadiens soient respectueux de l’environnement et contribuent à la lutte contre le changement climatique. En discutant de mesures précises que pourrait prendre le gouvernement fédéral à cet égard, les participants ont suggéré de déployer des efforts pour électrifier les véhicules de transport en commun, aider les agences de transport en commun à effectuer la transition vers des sources d’énergie propres, et réduire les émissions de l’ensemble des réseaux de transport en commun à travers le Canada.

Tous les participants ont positivement réagi à l’information qui leur a été fournie au sujet du Fonds pour le transport en commun à zéro émission (FTCZE) et de l’engagement du gouvernement du Canada à investir 2,75 milliards de dollars sur cinq ans afin d’aider les exploitants d’autobus de transport en commun à planifier l’électrification de leur parc d’autobus en finançant l’achat d’autobus à zéro émission, l’aménagement de nouvelles bornes de recharge et la mise à niveau d’installations. Bon nombre d’entre eux s’attendaient à ce que cet investissement aide les municipalités à gérer les coûts élevés associés à une réduction ou à une élimination des émissions émanant de leurs réseaux de transport en commun et à ce qu’il contribue à accroître la durabilité des véhicules et des infrastructures de transport en commun dans de nombreuses collectivités canadiennes.

## Sécurité en ligne (jeunes utilisatrices intensives de médias sociaux résidant au Canada atlantique)

Les participantes d’un groupe composé de jeunes femmes du Canada atlantique s’étant identifiées comme utilisatrices intensives des médias sociaux ont pris part à une discussion portant sur la sécurité en ligne et les mesures que prenait le gouvernement du Canada pour contrer la mésinformation et la désinformation dans les espaces virtuels. Invitées à énumérer les répercussions positives d’Internet sur la société aujourd’hui, les participantes ont fourni une série de réponses diverses et variées. Au nombre de celles-ci figuraient la possibilité de se mettre en communication avec des proches et amis partout dans le monde, de découvrir des communautés et des passions, de prendre part à des discussions portant sur des questions internationales, d’accéder à de l’information et à des divertissements par le biais de services de diffusion en continu, ainsi que la capacité offerte à un plus grand nombre de particuliers de travailler à distance.

Les participantes ont également mentionné un certain nombre de répercussions négatives sur la société qui étaient, selon elles, imputables à Internet. Au nombre de celles-ci figuraient ce que les participantes percevaient comme étant une réduction de la fréquence d’interactions sociales en personne, des effets néfastes sur le développement social des enfants, une recrudescence de sentiments dépressifs et d’anxiété due à la prévalence de contenus négatifs en ligne, ainsi que des comportements préjudiciables en ligne (p. ex., cyberintimidation et harcèlement).

Toutes les participantes estimaient que les contenus préjudiciables en ligne posaient actuellement un problème. À la question de savoir ce qui constituait un « contenu préjudiciable », la plupart d’entre elles jugeaient ce terme quelque peu subjectif et que sa signification dépendait de la personne qui y était exposée. En guise d’exemples de contenus préjudiciables, les participantes ont mentionné les vidéos à contenu violent, les activités trompeuses comme la cyberimposture, et les fraudes numériques visant à soutirer de l’argent ou des renseignements personnels. Plusieurs d’entre elles se sont également dit préoccupées par les contenus élaborés dans le but de susciter des émotions extrêmes ou négatives, ou d’inciter les utilisateurs (et plus particulièrement les jeunes) à adopter des comportements ou à relever des défis hasardeux.

À la question de savoir si, à leur connaissance, des mesures de protection étaient actuellement en place pour assurer la sécurité numérique des Canadiens, bon nombre de participantes étaient d’avis que des entreprises comme Google et Meta disposaient de filtres et de contrôles parentaux pour empêcher les enfants d’accéder à des contenus inappropriés. Bon nombre d’entre elles ont toutefois indiqué ne pas avoir très bon espoir que les mesures mises en place contribuent à réduire l’exposition des Canadiens à des contenus préjudiciables. Lorsqu’on leur a demandé si les plateformes numériques devaient être tenues responsables de la publication de tels contenus, toutes les participantes ont répondu par l’affirmative. On estimait qu’en tant qu’entreprises à but lucratif, les plateformes numériques devraient être tenues d’assumer une part de responsabilité concernant cet aspect de leurs services, surtout en ce qui a trait à l’impact de ces contenus sur le profil social et psychologique des enfants et à l’exposition de ces derniers à des contenus destinés à leur exploitation.

Aucune participante n’avait connaissance de mesures ou d’initiatives prises par le gouvernement du Canada concernant les plateformes numériques et les contenus préjudiciables. Lorsqu’on leur a expressément demandé s’ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet de la *Loi sur les préjudices en ligne* aucune participante n’avait souvenir de quoi que ce soit. Après s’être vu fournir de l’information sur cette législation proposée, les participants ont eu des réactions diverses et variées, un plus grand nombre d’entre elles exprimant des avis plus neutres que ceux l’ayant favorablement accueillie. Parmi le plus petit nombre de participantes ayant exprimé des avis plus positifs, on estimait que les mesures prises par le gouvernement du Canada étaient les bonnes et qu’à condition d’être correctement mises en œuvre, elles contribueraient grandement à contrer la cyberintimidation. Bon nombre de participantes ayant exprimé des avis plus neutres se demandaient s’il serait possible de surveiller une telle quantité de contenus.

Après s’être vu présenter de l’information supplémentaire sur des éléments de la *Loi sur les préjudices en ligne*, un grand nombre de participantes se sont dit très favorable à ces mesures, et bon nombre d’entre elles estimaient qu’elles auraient déjà dû être instaurées depuis plusieurs années. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient des questions concernant ces aspects de la législation, quelques-unes d’entre elles se demandaient si les contenus dénoncés seraient simplement supprimés ou s’ils exposeraient leurs auteurs à d’autres mesures et notamment à des amendes et à des sanctions. Plusieurs d’entre elles se demandaient à quoi s’exposeraient les utilisateurs omettant de supprimer des contenus préjudiciables, et comment les plateformes numériques s’y prendraient pour empêcher des utilisateurs de téléverser à nouveau des contenus ayant précédemment été supprimés. Quant à savoir si elles s’attendaient à ce que cette législation contribue de manière efficace à assurer la sécurité numérique des Canadiens, la plupart étaient d’avis que ce serait le cas et plusieurs d’entre elles estimaient qu’elle s’avérerait particulièrement utile pour protéger la sécurité numérique des enfants.

En discutant des cinq catégories de contenus préjudiciables que les organes de médias sociaux seraient tenus de limiter sur leurs plateformes, il a été demandé aux participantes si ces contenus étaient bien ceux sur lesquels devait se concentrer le gouvernement du Canada. Si toutes estimaient que ces aspects étaient importants, plusieurs d’entre eux étaient d’avis que dans le cadre de cette législation, les termes « violence » et « haine » devraient être plus clairement définis. Certaines d’entre elles étaient d’avis que cette approche était trop générale et qu’une explication plus précise de ce que « réduire l’exposition » impliquait était nécessaire. Lorsqu’on leur a demandé s’il y avait d’autres types de contenus préjudiciables qui devaient, selon elles, être pris en compte, un certain nombre de participantes estimaient qu’il fallait davantage s’attacher à réduire la prévalence d’escroqueries et de fraudes en ligne.

En faisant part de leurs commentaires concernant les mesures visant tout particulièrement à protéger les enfants d’une exposition à des contenus préjudiciables en ligne qui avaient été proposées, la plupart d’entre elles étaient d’avis que cette approche était appropriée et qu’en adoptant ces mesures, le gouvernement du Canada était sur la bonne voie. En discutant de mesures supplémentaires qui pourraient être prises, bon nombre de participantes estimaient qu’une sensibilisation accrue à ces problèmes devait être intégrée au programme d’enseignement, de la maternelle à la douzième année. Certaines d’entre elles ont en outre fait valoir que, compte tenu du fait que les parents étaient les principaux responsables de la sécurité de leurs enfants, une sensibilisation accrue des parents serait également bénéfique.

Les participantes se sont vu informer que cette législation mènerait également à la création d’une Commission de la sécurité numérique chargée de faire appliquer ces règlements et de tenir les plateformes responsables du retrait des contenus préjudiciables publiés par leurs utilisateurs. La plupart d’entre elles étaient d’avis que la création de cette Commission ne contribuerait en rien à réduire le nombre de contenus préjudiciables en ligne et qu’il serait impossible pour un organisme de réglementation de surveiller tout le réseau lnternet. Plusieurs participantes se sont également dit préoccupées par l’influence injuste que pourraient avoir les préjugés individuels de personnes travaillant pour la Commission quant aux types de contenus qu’elles jugeraient préjudiciables en vertu de cette législation.

Après s’être vu fournir une définition du terme « discours haineux » dans le contexte de cette législation, bon nombre de participantes étaient d’avis qu’elle manquait de clarté. Plusieurs participantes ont exprimé des préoccupations quant à l’ambiguïté potentielle de cette définition, en rappelant la nature subjective de ce qui était considéré comme un « discours haineux ». À la question de savoir si le gouvernement devrait inclure le discours haineux dans cette législation, toutes les participantes ont répondu par l’affirmative. Quelques-unes d’entre elles estimaient toutefois que, si personne ne devait être la cible de propos haineux, il était important que les Canadiens puissent continuer à s’exprimer librement en ligne et que, pour que cette législation soit efficace, des définitions plus claires de ce qui constitue un discours haineux devaient être établies.

## Mise à l’essai de concepts relatifs aux aliments supplémentés (nord de l’Ontario, ville de Québec, Autochtones résidant à Winnipeg)

Les participants de trois groupes ont fait part de leurs points de vue concernant des concepts élaborés par le gouvernement du Canada pour mettre en évidence de l’information relative aux aliments supplémentés.

Les participants se sont vu présenter deux concepts l’un après l’autre, puis côte à côte, et expliquer que ces messages s’adressaient principalement aux adultes de plus de 51 ans, aux étudiants ainsi qu’aux personnes physiquement actives. Ces concepts ont suscité des réactions mitigées de la part des participants. Un certain nombre d’entre eux ont déclaré avoir été davantage attirés par le second message qu’ils percevaient comme étant moins ciblé sur des groupes précis et s’adressant davantage au grand public. Toutefois, peu d’entre eux considéraient ces deux concepts très accrocheurs, certains estimant que le concept de la boisson énergisante s’apparentait davantage à une publicité qu’à un message à caractère informatif du gouvernement du Canada.

À la question de savoir ce qui leur plaisait à propos de ces concepts, bon nombre d’entre eux ont loué le fait qu’ils comportaient un lien vers de plus amples renseignements, estimant qu’il était important d’inclure ce lien pour ceux qui souhaitaient en savoir davantage. Plusieurs d’entre eux ont positivement réagi au contenu traitant des minéraux et des ingrédients supplémentaires, estimant qu’il s’agissait de nouveaux renseignements susceptibles d’intéresser un grand nombre de Canadiens. En discutant des améliorations pouvant être apportées à ces concepts, plusieurs participants étaient d’avis que ces messages pourraient davantage se démarquer et capter l’attention du public, tandis que d’autres considéraient que ces renseignements devraient également être diffusés sur d’autres plateformes (p. ex., à la télévision, à la radio et dans des espaces physiques) afin d’atteindre un plus grand nombre de personnes.

À la question expresse de savoir s’ils remarqueraient ces messages, seul un petit nombre de participants ont répondu par l’affirmative. Parmi ceux qui estimaient que ces concepts gagneraient à être plus attrayants visuellement, on suggérait de modifier la présentation des renseignements, notamment en segmentant les textes longs avec des puces et en utilisant un langage plus concis afin de rendre les messages plus succincts et plus faciles à assimiler. Un certain nombre d’entre eux estimaient également que ces concepts gagneraient à être accompagnés d’images plus attrayantes et dynamiques. Lorsqu’on leur a demandé si la vue de ces messages les inciterait à faire quoi que soit, plusieurs participants ont indiqué qu’il était probable qu’ils cliquent sur le lien pour obtenir de plus amples renseignements. De l’avis général, les messages véhiculés par ces concepts étaient clairs, un certain nombre de participants se disant surpris des effets néfastes liés à la consommation d’aliments supplémentés.

Les participants se sont ensuite vu présenter une série de messages médiatiques supplémentaires qui pourraient éventuellement accompagner les images qui leur avaient été montrées précédemment. Bon nombre d’entre eux ont réaffirmé l’importance de ces messages, plusieurs d’entre eux louant le fait que certains d’entre eux étaient destinés à différents groupes. Ces participants estimaient que compte tenu de l’hétérogénéité de la population canadienne, un ensemble de modes et d’approches de communication variés serait nécessaire pour que ces renseignements puissent trouver écho. Certains d’entre eux ont suggéré de condenser l’information contenue dans ces énoncés afin que les utilisateurs de médias sociaux habitués à consommer de petites quantités de contenu à la fois puissent plus facilement les assimiler.

## Défis pour les collectivités (Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique, région de l’Estrie au Québec, membres de la diaspora d’Asie du Sud-Est résidant à Calgary et à Edmonton)

Les participants de trois groupes, composés de personnes résidant dans le Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique, dans la région de l’Estrie, au Québec, ainsi qu’à Calgary et à Edmonton, ont tenu des discussions portant sur leurs collectivités locales. Invités à énumérer les principaux enjeux auxquels ces dernières étaient confrontées et auxquels le gouvernement fédéral devait accorder une plus grande priorité, les participants de tous les groupes ont mentionné des préoccupations relatives au logement, aux soins de santé et au coût de la vie.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit concernant le gouvernement fédéral et les infrastructures dans leur région, peu de participants se souvenaient de quoi que ce soit à ce sujet. Si un certain nombre d’entre eux ont dit avoir connaissance de projets récents visant à améliorer des infrastructures locales (routes, ponts et écoles), la plupart des participants n’étaient pas certains de savoir si ces mesures avaient été financées par le gouvernement. En discutant des types de projets d’infrastructure qui seraient les plus essentiels dans leur région, bon nombre d’entre eux étaient d’avis que davantage devait être fait pour y étendre les services de transport en commun. Un certain nombre d’entre eux estimaient en outre que davantage devait être fait pour augmenter le nombre de voies piétonnières et cyclables au sein de leurs collectivités, pour créer davantage d’espaces publics, dont des parcs, des jardins communautaires et des terrains de sport et pour fournir des ressources supplémentaires en matière de soins de santé aux résidents et notamment aux hôpitaux, aux cliniques sans rendez-vous et aux établissements de soins de longue durée.

En recensant les secteurs d’activité et les industries qu’ils considéraient comme étant les plus essentiels à leurs collectivités, les participants ont fourni un ensemble de réponses diverses et variées. Ceux qui résidaient à Calgary et à Edmonton estimaient que les industries et secteurs les plus essentiels dans leurs régions étaient ceux du pétrole et du gaz, de la construction, et de la production de machinerie ainsi que des soins de santé, tandis que les participants de la région de l’Estrie ont mentionné l’industrie minière, l’agriculture, la production d’énergies, l’éducation et le tourisme comme autant de moteurs économiques essentiels au sein de leur collectivité. Les participants du groupe composé de résidents du Secteur de l’intérieur de la Colombie-Britannique ont mentionné l’exploitation forestière, la foresterie, le tourisme, l’agriculture et l’hôtellerie comme autant de secteurs et industries essentiels dans leur région.

Les participants de tous les groupes étaient d’avis que les pénuries de main-d’œuvre constituaient un problème dans leurs collectivités. Invités à énumérer les secteurs et industries qui avaient, selon eux, été les plus affectés par ces pénuries, les participants ont mentionné l’agriculture, la garde d’enfants, la restauration et l’hôtellerie, ainsi que la construction. En discutant des facteurs ayant, à leur avis, concouru aux pénuries de main-d’œuvre constatées au sein de leurs collectivités respectives, bon nombre d’entre eux estimaient que, dans de nombreux cas, les employeurs n’offraient pas un salaire de subsistance à leurs employés et que, par conséquent, les emplois proposés n’avaient aucun attrait pour d’éventuels travailleurs. Un certain nombre d’entre eux avaient en outre le sentiment que les emplois offerts étaient soit, pour la plupart, à temps partiel ou saisonniers et qu’aucun des emplois à temps plein que recherchaient la plupart des gens n’était offert.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel
Numéro de contrat : CW2241412
Date d’attribution du contrat : 19 décembre 2022
Valeur du contrat : 1 629 482,60 $